



COMMUNIQUÉ

Le 15 décembre 2020

ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2021

Lors de la séance extraordinaire tenue le 14 décembre 2020, le conseil de la Municipalité de Saint-Ulric a adopté les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2021 totalisant un montant de 2 448 345\$, ventilé comme suit :

REVENUS	
Taxes sur la valeur foncière	1 259 467\$
Tarifications pour services municipaux	464 142\$
Paiements tenant lieu de taxes	15 575\$
Ristournes éoliennes	124 499\$
Transferts	518 262\$
Autres revenus de sources locales	<u>66 400\$</u>
TOTAL DES REVENUS	2 448 345\$

DÉPENSES	
Administration générale	415 307\$
Sécurité publique	313 323\$
Transports	717 546\$
Hygiène du milieu	428 366\$
Logement social	8 000\$
Urbanisme et mise en valeur du territoire	110 072\$
Loisirs et culture	184 736\$
Frais de financement	13 835\$
Investissement	107 000\$
Remboursement en capital	150 160\$
TOTAL DES DÉPENSES ET AFFECTATIONS	2 448 345\$

Le budget 2021 de la Municipalité de Saint-Ulric présente une augmentation des revenus de l'ordre de 215 841\$ par rapport à l'année précédente. Cette différence s'explique en partie des revenus pour la vidange des boues de fosse septique de 135 420\$, d'un montant de 71 450\$ de péréquation la différence réparti dans différents postes budgétaires.

Notons que malgré l'augmentation du budget, aucune augmentation de la taxe foncière générale. Au niveau de la tarification, il y a l'ajout d'un tarif de 222\$ pour la vidange des boues de fosse septique pour les résidences et les chalets ainsi qu'une augmentation des tarifs pour la collecte des matières résiduelles de 10\$/unité.



La subvention gouvernementale que la Municipalité a reçue au montant de 81 999\$ a permis de pallier aux dépenses inattendues de l'année en cours et de combler le manque de revenus qu'a engendrés la pandémie. L'autre partie de la subvention pourra donc être utilisée aux dépenses imprévues que pourrait occasionner la pandémie en 2021.

Faits saillants du budget 2021

- ▶ Gel du taux de taxes
- ▶ Augmentation des coûts pour les matières résiduelles
- ▶ Efforts pour limiter la hausse de taxes sans transférer les augmentations aux années à venir
- ▶ Utilisation prudente de la subvention gouvernementale COVID-19

PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2021-2022-2023

Projets	2021	2022	2023	Financement	BUDGET 2021	Subvention-emprunt 2021
Usine d'eau potable	200 000\$	5 535 000 \$		Budget, Subv. + règl. Emprunt		200 000\$
Part- Bâtiment L'Entre-Gens	100 000 \$			Budget	100 000 \$	
Équipement voirie	7 000 \$		1 283 455 \$	Emprunt	7 000\$	
Infrastructure chemins	200 000 \$	200 000 \$	200 000 \$	Budget		200 000\$
	507 000\$		TOTAL	INVESTISSEMENTS 2021	107 000\$	400 000\$

En 2021 la Municipalité de Saint-Ulric prévoit investir dans différents projets :

La mise aux normes de l'eau potable, la réfection des chemins, la part de 100 000\$ pour la construction du bâtiment L'Entre-Gens ainsi que l'achat de radar numérique.

Au nom du conseil, je tiens à remercier les employés municipaux pour leur travail assidu et pour mener à bonne fin nos orientations et nos priorités d'actions afin d'assurer à tous les citoyens et citoyennes une bonne administration du budget.

Pierre Lagacé, maire



Municipalité de Saint-Uric